



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 28 octobre 2008

Le point sur les mises à pied et la ligne commerciale

Vendredi le 24 octobre dernier à 15h, la direction de la compagnie a convoqué le syndicat pour faire l'annonce des décisions suivantes suite à la situation vécue au 161 :

- 1) La mise à pied prévue suite à la fermeture du RDX était devancée de 15 jours. 18 mises à pied.
- 2) Que la production en continue au 161 était interrompue pour 15 jours (en attendant les surplus du RDX) et que les ajustements de main d'œuvre au 900-902 et à la finition se feraient en conséquence.
- 3) Que la ligne canon partait sur une équipe cette semaine.

Pour combien de temps ?

Pour ce qui est de la durée des mises à pied, la direction a affirmé au syndicat que les rappels devraient se faire tôt au printemps.

La production en continue

La compagnie a aussi avisé le syndicat qu'elle entendait reprendre la production en continue après la fermeture du RDX d'ici 15 jours de façon à rencontrer les objectifs de livraison pour le client et qu'aucune autre mise à pied n'était prévue. Rappelons que le contrat de M31A2 représente près de 50 % du volume d'emploi à l'usine.

Procédures d'opération et santé-sécurité

Il y a deux semaines, la compagnie a décidé de mettre fin au régime du bon temps en échange de 21 cartons. La tolérance de la direction face à cette situation hypothéquait dangereusement la santé-sécurité.

Le syndicat dénonçait cette situation depuis plus d'un an. Cependant, l'opération de la compagnie s'est déroulée dans l'improvisation la plus complète et dans un climat de mises à pied. De là l'échec au niveau de la productivité et la confusion la plus totale. Le syndicat a amorcé des discussions avec la direction du département pour éclaircir les méthodes d'opération d'ici à ce que le continu revienne et ainsi mettre fin à l'improvisation.

Rencontre patronale

Cet après-midi, le syndicat rencontre la direction de la compagnie en rencontre patronale-syndicale afin de faire le point. Nous vous tiendront au courant des derniers développements.



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD

350, Boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6



Tél.: (450) 377-7823 • Fax : (450) 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv@can-gd-ots.com